



SÉVERINE DEGUEN,
CHERCHEUR À L'ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ
PUBLIQUE ET RESPONSABLE
DU PROJET ÉQUIT'AREA.



**CHARLOTTE
MARCHANDISE,**
PRÉSIDENTE DU RÉSEAU DES
VILLES-SANTÉ DE L'OMS
ADJOINTE À LA MAIRE DE
RENNES DÉLÉGUÉE À LA
SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT.



INÉGALITÉS SOCIALES : COMPRENDRE ET AGIR

Les populations les moins favorisées souffrent-elles plus que les autres de la pollution atmosphérique ? Comment gérer cette question au sein des collectivités ? Réponses d'une chercheuse et d'une élue.

Les quartiers populaires sont-ils les plus exposés à la pollution de l'air ?

Séverine Deguen : Oui et non. En réalité, tout dépend de l'histoire de l'aménagement de chaque agglomération et de la proximité des voies de trafic routier. À Lille, les quartiers populaires se situent en effet sur des zones d'activités caractérisées par une médiocre qualité de l'air. Mais, à Paris, les grands axes traversent les arrondissements les plus favorisés, tandis qu'à Lyon les classes moyennes sont les plus touchées. Un diagnostic est nécessaire pour bien évaluer la situation. En revanche, les plus pauvres sont toujours les plus susceptibles de souffrir d'un air intérieur détérioré, avec peu d'opportunités de s'en extraire pour s'aérer au vert.

Charlotte Marchandise : Les inégalités se cumulent. Outre celle de la pollution de l'air intérieur, il faut aussi se poser la question de la possibilité pour les classes populaires de marcher, de pratiquer le vélo, et bien sûr de partir en vacances ou en week-end pour respirer... Mais les inégalités existent aussi entre les territoires qui ont les moyens de traiter la question et les autres.

Comment traiter cette vulnérabilité ?

S.D. : La clef réside sans doute dans une

vision globale de la situation, construite par l'ensemble des acteurs du territoire, de manière à ne pas creuser les inégalités en imaginant régler un problème.

C.M. : Déplacer une école pour favoriser la mixité sociale, c'est bien. La placer sans précaution près d'un axe routier, ça l'est moins...

S.D. : Quantité de plans existent mais peu intègrent la problématique des inégalités sociales.

C.M. : Il faut réfléchir en termes de cobénéfices. Agir pour l'air, c'est agir pour le climat. Faire de la marche, c'est bon pour lutter contre l'obésité... Et il faut toujours travailler tous ces sujets avec les populations concernées. Sinon, gare aux levées de boucliers. Actuellement, dans le cadre d'un projet citoyen, développé avec les habitants de deux quartiers populaires, nous installons des microcapteurs destinés à analyser la qualité de l'air et à rendre visible la pollution. Cette initiative s'accompagne d'animations autour de la santé. L'objectif : changer les comportements en proposant aux résidents de comprendre la façon dont l'air se pollue et donc de trouver des solutions. Nous nous rendons bien compte qu'ils ont eux-mêmes une vision globale des

enjeux, des idées et la notion de ce qui est bon pour leur santé.

Quel est le rôle des collectivités ?

C.M. : En mai, le réseau Villes-Santé a lancé un appel pour que la promotion de la santé reste au cœur des projets locaux. À Rennes, nous intégrons ce volet dans notre plan local d'urbanisme et la qualité de l'air est un de ses premiers enjeux. Mobilité, emplacement des commerces, choix des essences des espaces verts, éclairage, offre médicale, repérage des plans piétons... Tous ces éléments jouent sur la pollution atmosphérique et la santé. Notre rôle, c'est de faire jouer la transversalité. Si d'un côté le service mobilité ferme les stations de vélo en libre-service qui sont le moins utilisées et de l'autre le centre communal d'action sociale initie ceux qui ne savent pas en faire, on va dans le mur. Il faut mettre de la cohérence.

S.D. : Dans le cadre de nos recherches, nous essayons de valoriser les bases de données collectées en routine et accessibles, en partenariat avec les associations de surveillance de la qualité de l'air, par exemple. À terme, les collectivités pourront ainsi disposer d'indicateurs clés, d'outils et de méthodes pour mieux évaluer les situations.



Plus d'infos :
> c.marchandise-franquet@ville-rennes.fr
> severine.deguen@ehesp.fr



En savoir plus :
> www.equitarea.org et www.villes-sante.com